

Réf: Dossier 233238

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « YASSINE BAT »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody, Angré non loin du CHU d'Angré 4ème Immeuble, Lot 2535, Ilot 231

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/04/2023 , et enregistrés au CEPICI le 13/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YASSINE BAT »

Objet : •La Vente de carreaux

•Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody, Angré non loin du CHU d'Angré 4ème Immeuble, Lot 2535, Ilot 231

Dirigeant(s) Mlle FOFANA NAMINATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04205 du 18/07/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52792/GTCA/RC/2023 du 18/07/2023

